

(Traduction provisoire)

Allocution de M. SUGA Yoshihide, Premier ministre du Japon, lors de la 75<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies (par message vidéo)

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de prononcer ma première allocution suite à mon entrée en fonction en tant que Premier ministre, le 16 septembre dernier, devant les Nations Unies qui célèbrent leur 75<sup>ème</sup> anniversaire.

La nouvelle maladie infectieuse respiratoire appelée Covid-19 a entraîné une crise inédite qui a remis la communauté internationale, encline à la division et à l'isolement, sur la voie de la coopération. Ces 75 dernières années, le multilatéralisme s'est renforcé et a su progresser en faisant face à moult défis. Je voudrais aujourd'hui en appeler à la solidarité de tous, afin que la présente crise soit l'occasion de renforcer notre coopération.

Monsieur le Président,

En mobilisant la sagesse du public et du privé dans sa lutte contre le coronavirus, le Japon a fait tout ce qui était en son pouvoir pour protéger la santé et la sécurité des citoyens du Japon et du monde entier. Nous sommes maintenant dans une phase de reprise des activités socio-économiques tout en maintenant un équilibre avec la prévention de la propagation des contaminations. Permettez-moi de partager avec vous mes considérations sur la base de l'expérience vécue par le Japon.

La propagation de cette maladie est une crise qui touche à la vie, la

subsistance et la dignité des individus du monde entier, en d'autres termes à la sécurité humaine. Le principe directeur pour la surmonter doit être de « ne laisser personne de côté ». Le concept de « sécurité humaine », qui met l'accent sur l'individu, a longtemps fait l'objet de débats ici même, dans l'enceinte de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Alors que nous faisons face à cette crise, je pense, en m'appuyant sur le principe de la sécurité humaine, qu'il est essentiel de se fixer comme objectif de « ne laisser de côté la santé de personne » alors que nous avançons vers la réalisation d'une couverture santé universelle. J'attends que cet objectif soit celui que nous partageons tous. C'est sur cette base que le Japon se propose de mener des initiatives internationales de manière proactive et en concertation avec chaque pays dans les trois domaines que je vais maintenant citer.

Premièrement, nous devons protéger les vies face au coronavirus. À cette fin, nous soutenons pleinement le développement de traitements, vaccins et diagnostics, ainsi que la garantie de leur accès équitable à tous, y compris les pays en développement. Nous appuierons les organisations internationales afin que les cadres internationaux puissent générer des résultats. Nous proposons également un cadre pour une « communauté de brevets ». Les partenariats entre public et privé étant indispensables dans le domaine de la santé en particulier, le Japon s'attachera à les promouvoir.

Deuxièmement, nous devons nous préparer aux crises sanitaires futures. Nous apporterons plus que jamais notre appui à la construction d'hôpitaux dans les pays en développement, et parallèlement, au renforcement des systèmes de santé et de soins dans chaque pays grâce à la fourniture d'équipements et au développement des ressources humaines. Le Japon soutient l'établissement d'un Centre pour les maladies émergentes et les urgences de santé publique au

sein de l'ASEAN, ainsi que celui d'un Centre africain de prévention et de contrôle des maladies. En Afrique, nous constatons les résultats concrets de notre engagement de longue date dans le cadre de la TICAD avec nos actions en matière de formation des ressources humaines et de maintenance des infrastructures du secteur de la santé. Au Ghana, le Japon a apporté son assistance à l'établissement de l'Institut commémoratif Noguchi pour la recherche médicale et coopéré à la formation de ses techniciens de laboratoire. Cet institut est au Ghana le pôle de la lutte contre le coronavirus et est en charge de jusqu'à 80% des tests PCR du pays.

Troisièmement, nous prendrons des mesures afin de garantir la sécurité sanitaire dans un contexte plus vaste encore. Ainsi, nous continuerons à coopérer pour améliorer les conditions dans les secteurs de l'eau, de l'hygiène et de la nutrition. Le Japon a d'ores et déjà fourni une aide internationale en réponse à la présente crise d'un montant supérieur à 170 milliards de yens dans les secteurs de la médecine et de la santé.

Parallèlement à ces mesures, il est vital de relancer l'économie, que la crise a frappée de plein fouet. Le Japon a mis en place un prêt d'aide d'urgence afin de soutenir l'activité économique des pays en développement à hauteur de 500 milliards de yens sur deux ans. Nous agirons avec fermeté pour garantir la diffusion des vaccins et traitements afin que les personnes puissent circuler en toute sécurité, car c'est là le fondement même de la revitalisation de l'activité économique. Le libre échange ne devant pas s'arrêter, même en présence de restrictions provoquées par la crise, nous continuerons à promouvoir la réforme de l'OMC ainsi que les accords de partenariat économique avec d'autres pays. C'est précisément dans l'adversité que naissent les innovations. Le Japon, de son côté, oeuvrera en vue de l'avancée du numérique comme sujet de première priorité.

Nous devons aujourd'hui nous placer dans la perspective de la sécurité

humaine dans cette nouvelle ère pour surmonter des crises diverses et accélérer les initiatives envers les problématiques d'envergure planétaire, au premier rang desquelles la réalisation des ODD. À cette fin, je propose que nous puissions dans la sagesse collective mondiale pour mieux approfondir nos discussions.

Monsieur le Président,

Nous devons désormais « reconstruire mieux » après la crise de la Covid-19 et créer une société flexible et résiliente, où les ODD sont devenus réalité et où un cercle vertueux s'est installé entre environnement et croissance. La crise impacte très fortement l'éducation des enfants et des jeunes, qui définiront notre avenir, ainsi que les femmes. Je vais maintenant citer trois points qui sont à mon sens indispensables à la création de cette société meilleure et plus inclusive.

Le premier point touche à l'importance des Nations Unies et du multilatéralisme. Les Nations Unies doivent être une arène où chaque acteur peut s'impliquer de manière constructive dans la résolution des crises et collaborer en toute transparence. J'ai le plus grand respect pour les actions et les efforts de l'ONU jusqu'à présent, néanmoins, je voudrais aussi souligner que l'Organisation a aujourd'hui plus que jamais besoin d'une gouvernance neutre et juste. L'OMS est la clé de la lutte contre les maladies infectieuses. Au terme d'un processus d'examen et de réforme, elle sera à même de faire encore meilleur usage de l'expertise requise, de manière opportune et au moment opportun. C'est sur cette conviction que le Japon s'appuiera pour coopérer avec le processus d'examen et de réforme. De même, en cette année où l'Organisation célèbre son 75<sup>ème</sup> anniversaire, la réforme de l'ONU est une tâche de première urgence, y compris la réforme du Conseil de Sécurité de manière à refléter la réalité du 21<sup>ème</sup> siècle.

Deuxième point : je suis persuadé que la crise actuelle ne doit pas

compromettre la paix et la sécurité internationales. Les actions des Nations Unies telles que les opérations de maintien de la paix ou encore la consolidation de la paix continuent à être indispensables. Le Japon, fort de son expérience d'un pacifisme proactif, entend continuer à contribuer à une paix durable y compris par son rôle au sein de la Commission de consolidation de la paix, et à s'impliquer notamment dans des initiatives en faveur du renforcement institutionnel et du développement des capacités. Nous restons pleinement engagés dans le renforcement des capacités du personnel du maintien de la paix, en coopération avec les pays d'Asie et d'Afrique.

Troisièmement, en cette période d'incertitude croissante, il ne faut en aucun cas tolérer les défis envers l'État de droit. L'État de droit, que nous avons nous-même établis au sein des ODD, est le fondement de l'ordre national comme international et l'incarnation même de l'esprit sur lequel reposent les Nations Unies. En mars prochain se tiendra à Kyoto, via des plateformes virtuelles, le Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, avec comme objectif de faire progresser l'État de droit. Le Japon s'attachera à promouvoir une zone Indopacifique libre et ouverte qui soit la pierre angulaire d'une paix et d'une prospérité régionales ancrées dans la primauté du droit mondial.

Monsieur le Président,

Le problème des enlèvements par la Corée du Nord est un sujet de vive préoccupation pour la communauté internationale. J'ai moi-même travaillé sur ce problème pendant de nombreuses années. Cette année, deux parents de victimes d'enlèvements sont décédés. Il est déchirant d'imaginer la douleur des défunts, qui s'en sont allés sans avoir pu être réunis avec leurs enfants chéris, après avoir œuvré si dur pour les secourir. Les familles des victimes d'enlèvement sont aujourd'hui âgées ; il n'y a plus de temps à perdre pour résoudre le problème des enlèvements. Le Japon reste résolu à solder le passé malheureux et à normaliser les relations avec la Corée du Nord en apportant des

solutions globales aux préoccupations que sont les enlèvements, le nucléaire et les missiles, conformément à la Déclaration de Pyongyang Japon-RPDC. Je suis moi-même, en ma qualité de nouveau Premier ministre du Japon, prêt à rencontrer sans condition le Président Kim Jong-un. L'établissement d'une relation constructive entre le Japon et la Corée du Nord servirait non seulement les intérêts de nos deux pays, mais contribuerait également grandement à la paix et la stabilité dans la région. Je ne manquerai aucune occasion d'agir avec la plus grande détermination.

Cette année marque le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la première utilisation de l'arme nucléaire. Il ne doit plus jamais y avoir de Hiroshima ou de Nagasaki. C'est avec cette résolution profondément ancrée que le Japon n'épargnera aucun effort en vue de l'avènement d'un monde sans armes nucléaires, tout en adhérant fermement aux trois principes du non-nucléaire. J'insiste à nouveau ici sur l'importance du maintien et de la consolidation du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) qui est entré en vigueur il y a 50 ans cette année et qui est la clé de voûte du régime international de désarmement et de non-prolifération nucléaire. La communauté internationale doit de même s'unir pour œuvrer en vue du contrôle des armes conventionnelles et de leur désarmement, soit un « désarmement qui sauve des vies ».

Monsieur le Président,

Le Japon est résolu à organiser l'été prochain les Jeux olympiques et Paralympiques de Tokyo, comme preuve de la victoire de l'humanité sur l'épidémie. Nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour vous accueillir à ces Jeux en toute sûreté et sécurité.

Je vous remercie pour votre attention.